

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU
Quartier Plessier – Bâtiment n°3
Avenue du 8^e Régiment de Hussards – BP 19
68131 ALTKIRCH Cedex

DÉCISION DU BUREAU N° DCB 012 2017
DE LA SÉANCE DU 8 JUIN 2017 À 18 H 30

Sous la présidence de Monsieur Michel WILLEMANN, Président,

Étaient présents : (22)

Mesdames et Messieurs, Fabienne BAMOND, Joseph BERBETT, Jean-Pierre BUISSON, François COHENDET, Stéphane DUBS, Annick FELLER, Gilles FREMIOT, Jean-Marie FREUDENBERGER, Germain GOEPFERT, Nicolas JANDER, André LEHMES, Jean-Marc METZ, Jean-Michel MONTEILLET, Isabelle PI-JOCQUEL, Armand REINHARD, Georges RISS, Jean-Claude SCHIELIN, Fabien SCHOENIG, Serge SCHUELLER, Dominique SPRINGINSFELD, Christian SUTTER, Michel WILLEMANN.

Était excusé et a donné procuration de vote : (0)

Étaient excusés sans représentation : (4)

Messieurs André BOHRER, Michel DESSERICH, Bertrand IVAIN et Jean-Luc REITZER.

Était non excusé : (0)

**VOTE DES TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE
2017-2018 : SECTEUR D'ILLFURTH**

Nombre de conseillers

En exercice : 26 – Présents : 22 – Procurations : 0 – Absents : 4 – Exclus : 0

Le Président propose de fixer les tarifs des accueils de loisirs sans hébergement (accueil périscolaire et extrascolaire) pour le secteur d'Ilfurth (Hochstatt, Ilfurth, Spechbach et Walheim), à compter du 4 septembre 2017, comme suit :

Périscolaire

Quotient familial	<700	≥700 et <1000	≥1000 et <1200	≥1200 et <1600	≥1600 et <2000	≥2000
Restauration + Accueil	6,33 €	6,90 €	7,48 €	8,10 €	8,74 €	9,43 €
Accueil du midi sans repas	2,13 €	2,31 €	2,51 €	2,73 €	2,95 €	3,17 €
Accueil du soir 1 (sortie d'école-16h30)	2,13 €	2,31 €	2,51 €	2,73 €	2,95 €	3,17 €
Accueil du soir 2 (16h30-17h30)	2,13 €	2,31 €	2,51 €	2,73 €	2,95 €	3,17 €
Accueil du soir 3 (17h30 à 18h30)	2,13 €	2,31 €	2,51 €	2,73 €	2,95 €	3,17 €

Extrascolaire

Quotient familial	<700	≥700 et <1000	≥1000 et <1200	≥1200 et <1600	≥1600 et <2000	≥2000	Hors CCS
Journée (9h00-17h30)	11,70 €	12,01 €	12,29 €	12,86 €	12,86 €	13,06 €	+ 20%
Semaine (9h00-17h30)	63,82 €	65,81 €	67,80 €	69,85 €	71,82 €	73,58 €	+ 20%
Journée spéciale (8h00-18h30)	22,85 €	23,80 €	24,79 €	25,79 €	26,82 €	27,89 €	+ 20%
Demi-journée avec repas (9h00-14h00 ou 12h30-17h30)	9,25 €	9,40 €	9,54 €	9,70 €	9,84 €	9,93 €	+ 20%
Demi-journée sans repas (9h00-12h30 ou 14h00-17h30)	5,86 €	6,00 €	6,14 €	6,29 €	6,42 €	6,52 €	+ 20%
Accueil du matin/soir	2,13 €	2,31 €	2,51 €	2,73 €	2,95 €	3,17 €	+ 20%

Le tarif « dépassement horaire » est défini comme suit : +10 €.

Le tarif pour les enseignants qui prennent un repas dans un des accueils de loisirs sans hébergement est à 6 €.

Le Bureau de la Communauté de Communes,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil de Communauté du 23 janvier 2017 lui donnant délégation d'attributions ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE les nouveaux tarifs des accueils de loisirs sans hébergement pour le secteur d'Illfurth (Hochstatt, Illfurth, Spechbach et Walheim), tels qu'ils lui ont été présentés ci-avant par son Président.

DIT que les tarifs exposés ci-avant entreront en application à compter du 4 septembre 2017.

Pour extrait conforme
Altkirch, le 09/06/2017
Le Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Peller", written over a vertical line.